

Napoléon III avec une haine injustifiable : on dirait parfois que l'intelligence des choses plus claires se dérobe pour lui sous le voile de la passion politique.

Mêmes remarques pour ce qui concerne le représentant actuel de la doctrine impérialiste, le prince Napoléon. Après s'être vigoureusement élevé contre lui, l'auteur ne peut, quelques pages plus loin, s'empêcher de rendre hommage à la sagesse de ses vues, qui peut-être auraient sauvé l'empire.

Aucune des institutions impériales n'est épargnée; et nous ne pouvons, nous qui avons eu l'honneur de connaître et de voir à l'œuvre une foule de magistrats de cette époque, ne pas protester énergiquement contre les paroles dont se sert l'auteur en parlant de ceux qui occupèrent alors les hautes fonctions de l'ordre judiciaire. Et nous nous demandons quelle estime il faut faire de l'homme qui a osé écrire que l'absence totale de sens moral constituait pour lui l'idéal de l'avocat. Comme si la glorieuse nomenclature de ces hommes d'élite qu'a comptés et que compte encore le barreau français ne venait pas lui jeter à la face le plus sanglant démenti.

Donc n'accordons pas à ce livre plus de faveur qu'il n'en mérite. Un pamphlet de plus ou de moins n'empêche pas l'histoire de prononcer ses inattaquables verdicts. Celle de l'empire ne se fera pas uniquement, nous l'espérons, avec Vendex, Rochefort, Griscelli, M. Claude et avec *le Dernier des Napoléon*.

Et puis, en donnant ce titre à son livre, l'auteur ne s'est-il point trop pressé de prendre ses espérances pour des réalités? Es-t-il bien sûr d'avoir écrit *le Dernier des Napoléon*.

CH. LAVENIR.

RIMES ET RAISON, par L. MAZUYER, Fichbacher, in-8. 1883. Paris.

*Rimes et Raison*, c'est là un titre compromettant. Il engage, et il invite l'auteur, à être à la fois poète, philosophe et moraliste; le lecteur, à juger si l'auteur a réussi à mettre en relief les deux faces ainsi désignées des divers sujets qu'il embrasse.

Car enfin, si tel fragment de ce livre, ou même si le livre tout entier, est « raisonnablement » rimé et qu'il manque du souffle poétique, ce n'est point la tenir les promesses de son titre.

Si telles pièces du recueil, et le recueil lui-même sont poétiques de forme et d'idées, mais n'affirment aucuns principes, allant à l'aventure sans logique et sans règles, le lecteur, c'est-à-dire le juge, ne sera-t-il pas en droit de narquer l'auteur sur l'antithèse de son titre?

Il y a quelques années, bien plus éloignées de nous par les modifications profondes qui ont ébranlé l'état social de notre pays, que par leur rang sur l'échelle du présent siècle, il y avait à Lyon un aimable artiste, modeste et convaincu, qui, dans une humble section de l'art musical, la chansonnette, avait su se faire une place exceptionnelle. C'était Darcier, mort il y a un an ou deux, dans l'obscurité et la misère, bien tristement, comme tant d'artistes imprévoyants, vraies cigales de l'art.

Parmi les chansons qu'il interprétait avec tant de grâce, de finesse et de cœur, il y en avait une, *la Meunière et le Moulin*, dont il détaillait le refrain avec un rd eur, un accent inimitables.